

*L'Adresse—M. Wilson (Swift Current-Maple Creek)*

leurs prix de vente en augmentant leurs ventes. A la suite des mauvaises récoltes causées par la sécheresse, bon nombre d'agriculteurs et d'éleveurs sont dans une situation désespérée parce que leurs frais de production, par exemple le coût du combustible, des produits chimiques, des engrais, des provenances et les frais d'exploitation ne font qu'augmenter.

Je voudrais énumérer certaines des mesures déjà prises par le ministre de l'Agriculture (M. Wise) et le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer). D'abord, il y a le dernier paiement de 123 millions de dollars dans le cadre du Régime de stabilisation des prix du grain de l'Ouest, et la promesse du gouvernement de rendre le mécanisme des paiements plus souple pour mieux répondre aux besoins saisonniers des producteurs. Le gouvernement compte effectuer un paiement provisoire relativement élevé en 1984-1985 suffisamment tôt pour aider les agriculteurs à assumer les frais de l'ensemencement du printemps.

Deuxièmement, face à la situation désespérée de bon nombre d'agriculteurs, le ministre a bloqué les activités de saisie de la Société du crédit agricole jusqu'à janvier 1985 en attendant un examen approfondi pour essayer de trouver de nouveaux moyens de résoudre le problème.

Troisièmement, les règles relatives à l'impôt sur les gains de capital seront immédiatement modifiées pour aider les agriculteurs plus âgés à prendre leur retraite en toute dignité et aux jeunes agriculteurs à prendre la relève avec une dette moins importante.

Quatrièmement, des améliorations aux dispositions législatives concernant le transfert d'exploitations agricoles vont étendre la définition du terme «enfant» et élargir celle des biens admissibles à un transfert et vont toutes supprimer de sérieux obstacles aux plans de succession et aux transferts des biens entre générations.

• (1630)

Cinquièmement on renverra à un comité parlementaire, pour fins d'étude expéditive et de rapport, un certain nombre de questions fiscales touchant l'agriculture, y compris le cas de ceux qui s'y consacrent à temps partiel, de l'article 31 de la loi de l'impôt sur le revenu concernant les agriculteurs, la question des obligations agricoles et l'imposition des gains en capital réalisés lors de la vente de biens agricoles.

Sixièmement, le coût du carburant sera réduit de façon appréciable, comme on l'avait promis, sous forme de remise de la taxe de vente de 3c. le litre sur les carburants qui servent à l'agriculture et d'exemption de la hausse de 1.8c. le litre du prélèvement d'indemnisation pétrolière, soit un bénéfice total de presque 22c. le gallon.

Ce qui précède ne donne qu'un aperçu des initiatives déjà prises en quelques semaines par le gouvernement. Elles apportent une solution bienveillante et pratique à des problèmes bien réels.

Un grand nombre de mes mandants souhaitent que le prix du blé canadien augmente. A l'heure actuelle, les recettes du producteur du blé de boulangerie équivalent à deux tranches d'un pain ordinaire. Une majoration de 50 p. 100 du prix du blé canadien coûterait au consommateur environ 5c. le pain. Les Canadiens ne pourraient que reconnaître que c'est payer bien peu cher la survie de l'agriculture canadienne.

De nombreuses personnes de Swift Current-Maple Creek sont toujours réfractaires à la conversion au système métrique et à la manière arbitraire et autoritaire dont elle leur a été imposée. Les mesures métriques ont causé des ennuis considérables, des dépenses inutiles et parfois une catastrophe dans le milieu agricole, tout particulièrement dans l'application de produits chimiques et des engrais. Les agriculteurs accueillent avec plaisir la promesse qui a été faite de laisser figurer les mesures impériales sur les contenants de ces produits.

Le secteur pétrolier et gazier de ma circonscription et de la Saskatchewan en général, grâce à des dispositions provinciales raisonnables concernant les redevances, a connu une prospérité rapide et réelle. On espère qu'une attitude fédérale aussi sensée va promouvoir un développement sans précédent de l'industrie pétrolière et gazière. Nous nous réjouissons des modifications récentes apportées aux permis à l'exportation du gaz, qui mettent les producteurs canadiens en mesure d'exporter aux États-Unis, pour le plus grand bien de l'industrie, des provinces productrices et du Canada en général. Nos recettes d'exportation augmenteront, ce qui, en retour, renforcera notre dollar et atténuera les pressions sur les taux d'intérêt.

Le problème du chômage, surtout parmi les jeunes, est sérieux. C'est le fruit amer d'années de stagnation économique et d'incurie gouvernementale. Ce problème sera difficile à surmonter. Une série de déficits considérables et les taux d'intérêts élevés qui s'en sont suivis, combinés à une politique rétrograde qui a dissuadé toute entreprise à risques, a créé un malaise économique sans précédent. Des solutions à court terme ne donneront aucun résultat. Il faut un changement d'orientation fondamental dans notre pays, un changement bien expliqué dans le discours du trône et l'exposé économique et qui, grâce à la consultation et au consensus, rétablira la responsabilité financière, supprimera les obstacles à la croissance et encouragera les nouveaux investissements.

Je vais parler brièvement de certains problèmes urgents auxquels se heurtent mes électeurs. Bon nombre d'entre eux ont signalé à juste titre avoir des difficultés à toucher une pension alimentaire. Je ne vois aucune raison valable pour qu'un père échappe au paiement de la pension alimentaire, ce qui rejette le fardeau sur le reste de la société. Ce problème de longue date est en cours d'étude et, dans un nouvel esprit de collaboration et de dialogue avec les provinces, je suis convaincu que nous ferons de réels progrès.

Les habitants de Swift Current-Maple Creek sont consternés par les violations du système des libérations conditionnelles, et bon nombre d'entre eux recommandent le rétablissement de la peine capitale. Personnellement, je partage leurs inquiétudes et j'ai l'intention de favoriser à cet égard une révision totale du système des libérations conditionnelles et le rétablissement de la peine capitale dans les cas de meurtre avec préméditation.

J'ai reçu un grand nombre de demandes de renseignements sur la situation en Éthiopie et même si le Canada a déjà fait un don généreux, nous avons l'intention, comme l'a signalé le très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), d'organiser une campagne d'aide nationale. Tous les députés informeront des groupes dans leur circonscription sur la meilleure façon de faire parvenir l'aide à ces régions défavorisées.

En outre, sur la scène internationale, monsieur le Président, la paix doit être notre objectif le plus cher. Aucun groupe, et